

Documentaire : quand la Roumanie troquait des juifs contre du bétail

[Courrier des Balkans](#) | Correspondance particulière | dimanche 4 janvier 2026

La Roumanie communiste « vendait » ses juifs ou les « troquait » contre du bétail, d'abord via un intermédiaire installé à Londres, puis directement auprès de l'État d'Israël. Le documentaire de Pierre Goetschel, *La vente secrète des juifs de Roumanie*, sera diffusé sur Arte en 2026. Entretien avec le réalisateur.

Propos recueillis par Guillaume Balout



Dans le sillage de la journaliste Sonia Devillers avec son livre Les exportés (Flammarion, 2022), le réalisateur Pierre Goetschel revient sur le système de « troc » des juifs de Roumanie contre du bétail, à l'époque communiste, dans son documentaire La vente secrète des juifs de Roumanie, projeté en avant-première au festival Week-end à l'Est à Paris en novembre.

Le Courrier des Balkans (CdB) : Le troc des juifs de Roumanie contre du bétail est propre à la période communiste, mais votre documentaire montre que cette idée est sous-jacente dès la Seconde Guerre mondiale.

Pierre Goetschel (PG) : Il me semblait important d'ouvrir le compas plus grand que la période communiste pour montrer que la possibilité de faire commerce des juifs est née pendant la guerre, à partir [des déportations en Transnistrie](#) où les conditions de vie dans les camps étaient épouvantables. Le projet consistait alors à envoyer ces juifs en Palestine. Il n'aboutit pas, mais fuite dans la presse. C'est Ben Hecht, scénariste à Hollywood, qui achète un encart publicitaire dans le

New York Times avec un titre accrocheur et provocateur : « Juifs à vendre, 50 dollars pièce. » Par ailleurs, avant la mise en place du système de troc, il y a déjà eu des échanges tarifés de groupes de juifs, y compris avec Israël.

CdB : Le personnage central de ce troc, instauré à la fin des années 1950, s'appelait Henry Jacober. Qui était-il ?

PG : Il pourrait tout à fait être un personnage de fiction. C'était un juif hongrois, une sorte de maquignon qui faisait aussi commerce de grains. Son bureau se trouvait dans les beaux quartiers de Londres. Ce fut l'un des rares individus à faire du négoce de part et d'autre du rideau de fer. À l'époque, les Roumains ont un problème : ils n'ont pas de devises pour acheter les biens de Jacober. Pour commencer, il leur dit : « Si vous arrivez à libérer un tel qui a beaucoup d'argent, je peux vous donner des échantillons de sperme de cochon. » Il touche de l'argent de familles aisées contre des visas de sortie. En contrepartie, il achète du bétail qu'il donne au ministère de l'intérieur, et non de l'agriculture, parce que c'est caché. Il s'agit de porcs, de moutons et de vaches de race choisie. Assez vite, les Roumains l'informent qu'ils sont également intéressés par des dollars. Il y a aussi tout un tas de cadeaux offerts aux apparatchiks de la Securitate comme des voitures ou des fusils de chasse de collection.

CdB : Combien de juifs ont-ils quitté la Roumanie grâce à ce système ?

PG : Le chiffre oscille entre 5000 et 6000 personnes par an, mais on relève des pics de 12 000 à 20 000 personnes par an entre 1961 et 1964. On revient ensuite à une fluctuation entre 2000 et 6000 individus selon les années.

CdB : Quels sont les principaux pays d'immigration ?

PG : La France, l'Angleterre, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, les États-Unis et le Brésil. Cette géographie correspond, en réalité, à l'implantation de la diaspora juive roumaine aisée. Jacober a une succursale en France. Le lieu de rendez-vous des familles françaises est le hall de l'hôtel Commodore à Paris. À Bucarest, Jacober est logé à l'hôtel Athénée Palace. Il y a seulement douze agents de la Securitate au courant de ce système.

CdB : Comment ce système prend-il fin ?

PG : Il ne prend pas fin, mais évolue à une autre échelle avec l'arrivée des Israéliens via le Nativ [le bureau de liaison israélien chargé de l'immigration des juifs d'Europe de l'Est, ndlr]. Shaïke Dan, l'envoyé du Nativ qui avait été parachuté derrière les lignes ennemies pour monter des réseaux d'exfiltration des juifs vers la Palestine pendant la Seconde Guerre mondiale, a une très bonne connaissance du terrain roumain. Il lui était insupportable que quelqu'un puisse se faire de l'argent sur le dos des juifs. Lorsqu'il rencontre Jacober à Londres, il le menace en lui disant notamment : « La Tamise est profonde. » Il parvient à le retourner en le faisant travailler pour lui.

CdB : C'est à ce moment-là que les transactions autour des juifs s'institutionnalisent.

PG : Tout à fait. Shaïke Dan en réfère à Golda Meïr [ministre des affaires étrangères de 1956 à 1966 et première ministre d'Israël de 1969 à 1974, ndlr] et David Ben Gourïon [Premier ministre d'Israël de 1955 à 1963, ndlr]. Des accords secrets se mettent ensuite en place. Jacober n'est pas pour autant écarté : il continue de faire sortir des juifs au service des Israéliens. Il disparaît seulement un temps lorsque Shaïke Dan en personne apporte des valises de billets aux agents de la Securitate. Désormais, ce ne sont plus les familles qui paient, mais l'État israélien. Les Israéliens espèrent entre 3000 et 5000 juifs de Roumanie par an, mais la moyenne annuelle tournera plutôt autour de 1500.

CdB : La reprise en main de l'émigration des juifs par Israël correspond-elle à l'arrivée au pouvoir de Nicolae Ceaușescu en 1965 ?

PG : Les archives israéliennes que j'ai voulu consulter, avec l'appui diplomatique de Radu Ioanid [historien et actuel ambassadeur de Roumanie en Israël, ndlr], me sont restées assez largement fermées. On a des pièces comptables sur les relations israélo-roumaines, mais pas sur l'état des discussions. Aucune date ne figure dans les mémoires de Shaike Dan. On peut toutefois dire que l'institutionnalisation du système se met en place à la fin de Gheorghe Gheorghiu-Dej [secrétaire général du Parti communiste roumain décédé en 1965, ndlr]. Ion Mihai Pacepa [l'un des dirigeants de la Securitate faisant défection en 1978, ndlr] raconte que Ceaușescu est furieux lorsqu'il découvre ce système. Il veut même l'arrêter avant de comprendre tous les bénéfices qu'il peut en tirer, y compris personnels. Il va jusqu'à créer des comptes bancaires à son nom.

« Beaucoup de pays ont passé des accords avec Israël, mais aucun n'a eu un aspect de marchandisation humaine comme avec la Roumanie ».

Après la visite de Golda Meir en 1972, une taxe éducative est définie avec quatre catégories de prix pour les juifs. En parallèle, les Roumains engagent des discussions avec les Américains sur le même sujet, mais avec un autre objectif : l'obtention du statut de la nation la plus favorisée. Les Américains sont d'accord en échange de la possibilité d'émigration des minorités, en particulier les juifs. Les Roumains ont été assez malins pour gagner sur tous les tableaux : les valises de billets des Israéliens et les accords commerciaux avec les Américains. Les Israéliens paient aussi les intérêts des emprunts roumains sur le marché. Tout ce dispositif tient jusqu'à la chute du régime en 1989.

CdB : Israël n'a pas seulement de tels accords avec la Roumanie, mais également avec le Soudan, l'Éthiopie ou l'Allemagne de l'Est.

PG : Beaucoup de pays ont passé des accords avec Israël, mais aucun n'a eu un aspect de marchandisation humaine comme avec la Roumanie. Au Maroc ou en Éthiopie, c'était sur une brève période et il n'y avait pas de listes de noms avec des contreparties et des prix par tête. Le cas roumain est unique dans les formes qu'il a prises. La Roumanie a ensuite fait la même chose avec sa population souabe vendue en Allemagne de l'Ouest.

CdB : Comment Henry Jacober, mort en 1975, est-il aujourd'hui perçu chez les juifs de Roumanie et leurs descendants ?

PG : Quasiment tous les témoins que j'ai interrogés le considèrent comme un sauveur et un homme formidable. Certains ont été choqués de découvrir cette histoire, mais, au fond, ils s'en fichent parce que la liberté est plus importante à leurs yeux. De mon côté, je n'ai pas cherché à en faire un héros, mais plutôt à adopter une approche plus nuancée et objective. Il faut également préciser que Jacober a toujours honoré ses engagements auprès des familles, les remboursant même lorsque la transaction ne se faisait pas. Il a toutefois gagné beaucoup d'argent dans son rôle d'intermédiaire. C'était un personnage qui naviguait en zone grise. Je n'ai pas de jugement moral sur lui, mais je trouve intéressant qu'il révèle un système de type mafieux, au sein de l'appareil d'État, avec plusieurs intermédiaires qui participent ensuite à des opérations de spoliation.

CdB : Dans quelle situation la communauté juive de Roumanie se trouve-t-elle aujourd'hui ?

PG : Elle ne compte plus que 2000 à 3000 personnes. Elle est moribonde, notamment par rapport aux juifs de Hongrie qui sont en train de reconstituer une communauté importante et structurée. Dans la Roumanie communiste, la situation des juifs était invivable. Les exactions de la période fasciste étaient étouffées. Le tissu économique de l'après-1989 était beaucoup plus sinistré qu'en Hongrie. La Roumanie est restée prisonnière du système mafieux des dignitaires de l'ancien régime.

CdB : **Vous avez déjà réalisé un documentaire sur la Shoah (*La Dernière d'entre elles*, 2019), mais pas sur la Roumanie. Est-ce le livre de Sonia Devillers qui vous a emmené à vous intéresser à l'histoire de ce pays ?**

PG : Ce film est à la croisée de deux thèmes qui m'intéressent : le destin des juifs d'Europe et celui des pays satellites de l'Union soviétique. Le livre de Sonia Devillers était à la conjonction des deux. La troisième raison, c'est l'accès exceptionnel aux archives de la Securitate. Celles des services secrets français ne sont pas accessibles, mais on a quand même trouvé un rapport de la Direction de la surveillance du territoire de 1964 qui décrit, très succinctement, qu'un dénommé Jacober fait du commerce de juifs à travers ce qui est appelé « un système d'exportation ». Jusqu'au livre de Sonia Devillers, cette histoire était peu connue en France où les travaux de Radu Ioanid n'avaient pas encore été traduits. Pacepa en avait parlé dans son livre sorti en France en 1988, mais l'information était noyée dans le reste et des journaux comme *Libération* avaient carrément refusé d'en parler en pensant qu'il servait les intérêts américains. Mon documentaire ne reprend pas du tout l'histoire familiale de Sonia Devillers parce que j'ai voulu en faire un récit plus large, mais c'est grâce à son livre que j'ai pu retrouver ceux à qui je donne la parole.

CdB : **Votre documentaire sera-t-il sous-titré en roumain et montré en Roumanie ?**

PG : Il me semble qu'Arte a désormais des accords de diffusion avec la Roumanie. J'espère que nous pourrions organiser des projections et des séances là-bas parce que le point de vue sur cette histoire y est différent. Aujourd'hui, certains Roumains considèrent que les juifs, encore une fois, s'en sont bien sortis...